

**Proposition de motion  
commune aux écoles de Pontoise  
à adresser au maire, Philippe Houillon**

*(Evidemment, chaque école peut adapter cette proposition et l'aménager)*

*A monsieur le Maire de Pontoise*

*Ecole .....*

*A l'occasion du conseil d'école du ...../...../..... , les enseignants, ainsi que les représentants des parents d'élèves, adoptent la présente motion.*

*Une série de décisions prises en tant que maire de Pontoise entre le mois de juin dernier et début septembre ont dégradé le climat scolaire en cette rentrée 2015 sur la commune.*

*Elles concernent les conditions de travail des personnels comme les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves.*

*A ce jour, malgré de nombreuses signatures de pétitions et deux rassemblements importants, la situation n'est pas réglée.*

*Pire, sous couvert de « réflexion », par voie de presse, dans les réunions de quartiers, de service, comme lors des délégations, des annonces inquiétantes sont faites pour l'avenir, de l'allongement du temps de travail des atsems, en passant par leur redéploiement à moyens constants dans un contexte de forte augmentation de la démographie scolaire.*

*Aussi nous demandons le retrait immédiat de ce train de mesures et le retour à la situation antérieure :*

- Maintien d'une atsem par classe pour 2015 comme pour les années futures ; Nomination immédiate des atsems manquantes sur les classes de maternelles (4,5 en septembre ; 3,5 en novembre). Remplacement des congés courts et longs.*
- Rétablissement des salaires des animateurs (-44%) et des enseignant-es (-16%) sur les heures d'études surveillées comme sur les taps pour ces derniers.*
- Rétablissement immédiat des dotations par élève, a minima au niveau de 2014.*

*Enfin, constatant le recours massif et durable aux contrats précaires sur la commune (15 ans de CDD pour certains), notamment dans la filière animation, nous demandons un plan de titularisation pour les personnels.*